



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le MSSS fait la sourde oreille à l'égard des conditions d'exercice des gestionnaires du Grand Nord

Longueuil, le 20 octobre 2016 – L'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) dénonce l'inaction du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) face aux conditions d'exercice difficiles et inéquitables vécues par les gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux du Grand Nord.

« Ces gestionnaires œuvrent dans des conditions inimaginables! », déclare Yves Bolduc, président-directeur général de l'AGESSS. « Ils doivent composer avec des équipes qui sont régulièrement déstabilisées en raison du taux élevé de roulement du personnel syndiqué. Ils sont aux prises avec une problématique récurrente de continuité de service. Devant ces conditions, plusieurs gestionnaires baissent les bras et quittent leur emploi avant de tomber au combat. », mentionne monsieur Bolduc.

Alors que le MSSS a octroyé, en juillet 2016, une indemnité annuelle de recrutement et de maintien en emploi de plusieurs milliers de dollars au personnel syndiqué du Grand Nord, les gestionnaires, qui vivent pourtant la même réalité que leur personnel syndiqué, n'ont pas droit, à ce jour, à cette indemnité.

« Il est primordial que le MSSS reconnaisse enfin le travail des gestionnaires en leur octroyant minimalement des conditions de travail équitables par rapport à celles consenties aux employés syndiqués. », affirme monsieur Bolduc. À cet égard, l'AGESSS a adressé plusieurs demandes au MSSS au courant de l'été afin que les gestionnaires reçoivent les mêmes primes et augmentations salariales que celles consenties aux employés syndiqués dans les conventions collectives adoptées en juillet dernier. À ce jour, le MSSS refuse de donner suite à ces demandes.

Bien que les relations soient considérées comme adéquates entre les gestionnaires du Grand Nord et leurs employeurs directs, la position du MSSS est perçue par plusieurs comme un important manque de reconnaissance à leur égard et un signe d'iniquité.

À propos de l'AGESSS

L'AGESSS représente, fait la promotion et défend les intérêts et les droits des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux. Avec près de 7 000 membres actifs et plus de 1 000 membres retraités, l'AGESSS est l'association de gestionnaires la

plus importante au Québec. Créée en 1970, elle contribue au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion.

- 30 -

**Pour information, demandes
d'entrevue ou relations médias :**

Valérie Pepin
Coordonnatrice du Service des
communications et de la formation
AGESSS
Tél. : 450 651-6000, 2044
vpepin@agesss.qc.ca

Source :

Yves Bolduc
Président-directeur général
AGESSS
Tél. : 450 651-6000, 2022
direction@agesss.qc.ca